

COMpte Rendu Sommaire DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 novembre 2018 à 20h00

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 21

Pouvoirs : 5

Votants : 26

Présents : MM Jacky DUTRUC, Michel DESPRAT, Mme Catherine BALANDRAS, MM Noël CHEYNET, Géry PALCZYNSKI, Jean-Jacques DUMONT, Mme Nicole BUTAUD, M Jean-François CREVAT, Mme Marie-Jacqueline LISBERNEY, MM Sylvain CLAME, Jacques BERGERET, Mmes Nathalie CARON (arrivée à 20h16), Sylvie NOYERIE, M Laurent MALLET, Mmes Mireille ROGER, Marie-Claude BENNIER, MM Olivier EYRAUD, Marcel BABAD, Mme Nathalie NEEL, MM. Jean-Luc MASSON, Pascal CATHAU

Absent(s) ayant remis un pouvoir :

Vincent VALADOUX	Donne pouvoir à	Géry PALCZYNSKI
Antoine SAMOU	Donne pouvoir à	Jean-Jacques DUMONT
Bénédicte GAULARD	Donne pouvoir à	Jean-François CREVAT
Nathalie BARDE	Donne pouvoir à	Jacky DUTRUC
Pierre GUICHARD	Donne pouvoir à	Marcel BABAD

Absents : Dominique VIAL

Secrétaire : Laurent MALLET

Délibérations :

1. FUSION DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX D'EAU POTABLE DOMBES SAONE, RENOM CHALARONNE, RENOM VEYLE ET VEYLE CHALARONNE - DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT : le Conseil municipal, par **25 voix pour, 1 abstention (unanimité des suffrages exprimés)** DESIGNIE Michel DESPRAT comme délégué titulaire le Conseil municipal, par **25 voix pour, 1 abstention (unanimité des suffrages exprimés)** ; DESIGNIE Jacques BERGERET comme délégué suppléant pour siéger au sein du futur syndicat
2. TELETRANSMISSION DES ACTES DE LA COMMUNE DELIBERATION MODIFICATION DU GESTIONNAIRE DE CERTIFICATS : le Conseil municipal, par **26 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)** DONNE son accord pour que le Maire signe le contrat d'adhésion aux services DOCAPOST /FAST par l'intermédiaire du Centre de gestion de l'Ain pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité; **AUTORISE** le maire à signer électroniquement les actes télétransmis; **DONNE** son accord pour que le maire signe le contrat d'adhésion aux services DOCAPOST /FAST par l'intermédiaire du Centre de gestion de l'Ain pour le module d'archivage en ligne; **DONNE** son accord pour que le maire signe l'avenant à la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture de l'AIN, représentant l'Etat à cet effet ; **DONNE** son accord pour que le maire signe le contrat de souscription entre la commune et DOCAPOST /FAST par l'intermédiaire du Centre de gestion de l'Ain. **DESIGNE** Mme MOIROT Cécile et Mme BOYER Valérie en qualité de responsables de la télétransmission.
3. TELETRANSMISSION DES ACTES BUDGETAIRES : CHANGEMENT DE GESTIONNAIRE : le Conseil municipal, par **26 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)** CONFIRME l'utilisation de la plateforme de télétransmission DOCAPOST /FAST par l'intermédiaire du Centre de gestion de l'Ain ; **AUTORISE** le maire à signer l'avenant à la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture de l'Ain.
4. AVIS DE LA COMMUNE SUR L'ENQUETE PUBLIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMBES SAONE VALLEE PORTANT SUR LA REGULARISATION DES OUVRAGES ET DES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DU SYSTEME DE COLLECTE DES EAUX USEES DES COMMUNES DE TREVOUX, SAINT-BERNARD, REYRIEUX, PARCIEUX ET MASSIEUX : le Conseil municipal, par **17 voix pour, et 9 absentions (unanimité des suffrages exprimés)** EMET un avis favorable au projet présenté ci-dessus
5. AVIS DE LA COMMUNE SUR L'ENQUETE PUBLIQUE DE LA SOCIETE EUROCAST EN VUE D'EXPLOITER UNE FONDERIE DE PIECES EN ALUMINIUM ET UNE UNITE DE TRAITEMENT DE PIECES EN ALUMINIUM A REYRIEUX, RUE DES GARENNES : le Conseil municipal, par **21 voix pour, et 5 absentions (unanimité des suffrages exprimés)** EMET un avis favorable au projet présenté ci-dessus : **INTERPELLE** le commissaire enquêteur sur les dépassements la nuit et les week-ends des niveaux sonores autorisés sur le site, à proximité d'habitations; **INTERPELLE** le commissaire enquêteur sur la qualité des rejets des eaux sur un périmètre supérieur à l'étude
6. CONVENTION AVEC LA SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX POUR LA CAPTURE D'ANIMAUX ERRANTS : le Conseil municipal, par **26 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)** **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec la Société Protectrice des Animaux pour la capture d'animaux errants ; **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le renouvellement de la convention chaque année dans les conditions identiques
7. AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER LE PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DE BIENS NECESSAIRES A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE « PETIT PATRIMOINE PUBLIC » ET SES ANNEXES : le Conseil municipal, par **26 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)** **AUTORISE** Le maire à signer le procès-verbal de mise à disposition de biens nécessaires à l'exercice de la compétence « petit patrimoine public » et ses annexes.
8. AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER UNE CONVENTION DE PASSAGE DES SENTIERS DE RANDONNEES SUR LA COMMUNE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMBES SAONE VALLEE- DELIBERATION AJOURNEE
9. DECISION MODIFICATIVE N°3 : le Conseil municipal, par **15 voix pour, 9 voix contre et 2 abstentions (majorité des suffrages exprimés)** **VALIDE** la décision modificative n°3 du budget principal de la commune pour un montant supplémentaire de - 111 937.27 € ; DIT que la section de Fonctionnement s'équilibre à 5 105 000,00 € l'Investissement à 4 171 881.97 €

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 novembre 2018 à 20h00**

Communications :

1. Information sur les décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal (L2122-22 du Code Général des collectivités Territoriales).
2. Informations diverses.

**Séance levée 22 :20 Vu par Nous, Jacky DUTRUC, Maire de la commune de REYRIEUX (Ain),
pour être affiché le 24/11/2018 à la porte de la Mairie.**